

Fédération Nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de Matériels de Bâtiment, de Travaux Publics et de Manutention

BAREME DE COTISATIONS 2022

Tranche effectif	Montant forfait € HT
0 à 5	824,00
6 à 8	1 236,00
9 à 15	1 545,00
16 à 24	2 060,00
25 à 30	2 575,00
31 à 44	3 090,00
45 à 50	3 605,00
51 à 79	4 120,00
80 à 95	4 635,00
96 à 120	5 150,00
121 à 150	5 665,00
151 à 180	6 180,00
181 à 199	6 695,00
200 à 249	7 210,00
250 à 265	7 725,00
266 à 300	8 240,00
301 à 499	10 300,00
500 à 999	15 450,00
1000 à 1499	20 600,00
1500 à 1999	25 750,00
2000 à 2499	30 900,00
2500 à 2999	36 050,00
+ 3000	41 200,00

Sociétés à prendre en compte : toutes les sociétés de votre groupe (s'il y a lieu) filialisées ou non.

Effectif à prendre en compte : l'ensemble des salariés de votre groupe ou de votre société ayant une activité de Distribution, de Location, de Maintenance, de Montage, de Réparation de matériels de construction et/ou de manutention.

Base de référence : Effectif inscrit sur la DSN au 31 décembre 2021

(n° TVA - FR 78 784 578 411 - applicable au taux de 20,00 %)